

D 2024 16 05 067

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 16 Mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 7 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : O. GUICHARD, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, G. MASRARI, H. GRANGE, J. DIZERENS, A. NEUSSER

Absents excusés : C. BIOLAY, J-M. PALINIEWICZ, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. CHALENDAR

Absents : D. GANNE, V. KRYK, L. JACQUEMET

Procurations: C. BIOLAY à S. MANFRINI, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

12. Marchés publics – Déclaration d'infructuosité des lots n°1, 3, 4 et 5 du marché de travaux de rénovation énergétique de la salle René Lavergne

Dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique de la salle René Lavergne, il est rappelé que par délibération D 2024 11 04 054 du 11 avril 2024, le lot n°2 - remplacement des menuiseries extérieures a été attribué à l'entreprise CARRAZ METALLERIE et ce afin de respecter le calendrier d'exécution des travaux au vu des délais de commande des menuiseries.

La suite du marché de travaux de rénovation énergétique est allotie :

- ✓ Lot n°1 : Dépose et évacuation des menuiseries extérieures amiantées
- ✓ Lot n°3 : Isolation des murs par l'extérieure
- ✓ Lot n°4 : Isolation des planchers hauts
- ✓ Lot n°5 : Rénovation du système de chauffage et climatisation
- ✓ Lot n°6 : Rénovation du système de ventilation

Une publicité de la consultation a été faite le 2 avril 2024 sur le site des Acheteurs publics de l'Ain et au BOAMP. La date limite de réception des offres était fixée au 22 avril 2024.

Aucune offre n'a été remise pour cette consultation. La procédure est donc infructueuse.

A la suite d'une déclaration d'infructuosité, l'acheteur peut soit relancer une nouvelle procédure, soit, suivant les motifs de la déclaration, et sous réserve que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées, passer un marché sans publicité ni mise en concurrence ou un dialogue compétitif.

Sur avis de la commission travaux les travaux du lots 4, 5 et 6 sont reporté en 2025 afin de limiter l'impact sur le fonctionnement de la salle et du parking de l'école.

Une consultation sur demande de devis est en cours pour le lot 1 afin que les travaux de remplacement de l'ensemble des huisseries puissent se réaliser en juillet/aout 2024.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **DÉCLARE** les lots n°1, 3, 4, 5 et 6 du marché de travaux de rénovation énergétique de la salle René Lavergne infructueux

Fait à Ornex, le 17 mai 2024

Le secrétaire de séance,
W. DELAVENNE



Le Maire,
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 26 mai 2024

Affiché le : 26 mai 2024

Olivier GUICHARD
Maire

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.